

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX N°9

RD194 Réparation du Pont du Bonhomme
Franchissement du Blavet

Communes de Lanester et Kervignac

MAI 2020



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Grands Travaux
Neufs et Ouvrages d'Arts /
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération :

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental, le département du Morbihan réalise des travaux de réparation et de mise en sécurité du Pont du Bonhomme, pont permettant à la RD194 de franchir le Blavet entre les communes de Lanester et Kervignac. Le coût des travaux entièrement financé par le département s'élève à environ 2 M€.

Démarrés au cours du mois de septembre 2019, ces travaux de réparation vont consister à la rénovation de l'ensemble de l'ouvrage et la refonte des superstructures afin de modifier la plateforme routière pour la réalisation de voies latérales sécurisées mixtes piétons-cycles, tout en préservant les possibilités de circulation agricole.

Information urgente

Dans le cadre de l'opération de maintenance, il est nécessaire de mobiliser à titre exceptionnel une grue mobile de forte capacité (sur camion), pour une opération spécifique d'entretien et pour permettre l'enlèvement d'échafaudages ainsi que la mise en œuvre de matériaux de remblais en pieds de béquille (zone peu accessible).

L'empiètement de la grue mobile ne permettra pas de maintenir une circulation alternée pendant cette opération de grutage.

Afin de permettre cette opération, et compte tenu des créneaux de disponibilité de ce type de grue, la circulation sera fermée dans la nuit du 18 au 19 mai 2020 de 20h00 à 5h00 du matin.

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (ATD sud-ouest)

Entreprise : BOUYGUES TPRF

Montant de l'opération : 2 035 000.00 €

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.